

Réunion d'information
Vendredi 31 janvier 2025
17H05/18H05



États des présents : Charline MARTIN (cheffe d'établissement), Sandra LESCALE et Laurence GUIRAULT (enseignantes), Eric BOONE (chargé de mission Direction diocésaine), Isabelle VEVERT, Audessa CROUZY-PERROT et Olivier MOULIN (OGE), Justine CLAVERIE, Thomas CLAVERIE, Mathilde GUERIT, Adrien DESBOURDES, Anaïs BARNIER, Sabrina GUIARD, Justine GIBALT, Manon HILLERET, Rémi LIBEREAU .

Intervention de Charline MARTIN

Il me semble important de pouvoir échanger avec l'ensemble de la communauté éducative car l'équipe enseignante mesure la préoccupation des familles suite au départ de deux élèves de Moyenne Section.

Notre analyse est que ces familles sont parties parce qu'elles ont eu l'impression, le sentiment, que leur enfant n'était plus en sécurité à l'école. Cette insécurité était liée à des problèmes de comportement de plusieurs élèves au sein de la classe de maternelle. Il semble important d'échanger sur la problématique des violences et de la sexualité des enfants de maternelle en bonne intelligence.

L'école joue son rôle et assume ses responsabilités en mettant en place des actions qui vous seront détaillées. Les réponses ne peuvent pas être apportées par l'école seule mais par l'ensemble de la communauté éducative c'est à dire les enseignantes, le personnel OGE, les élèves et surtout en premier lieu les parents qui sont les premiers éducateurs.

Gérer ses problématiques n'est pas simple et nous préoccupe de plus en plus car elles sont présentes partout. L'école souffre de ces attitudes. Cela bouscule les écoles et le système éducatif.

Cette question n'est pas une question d'école mais une question de société. A l'école nous avons encore les clefs pour répondre à beaucoup de problématiques mais les enfants sont de plus en plus exposés aux écrans, qui, s'ils ne sont pas surveillés, peuvent amener à du vocabulaire inapproprié et des comportements violents. Et c'est à nous en tant que parent de veiller à ce que ces contenus n'arrivent pas à l'école.

Je voulais rappeler que suite aux événements de l'an dernier, nous avons mis des choses en place afin d'améliorer le climat au sein de l'école.

Mise en place du plan boussole : Lutte contre le harcèlement

C'est un outil diagnostic et un plan d'actions dans le programme 3PF (Programme de Protection des Publics Fragiles) pour lutter contre le harcèlement de toute forme de maltraitance dans les établissements scolaires. Ce plan nous permet de nous auto-analyser et donc de mettre en évidence nos points forts et nos points faibles. Nous avons donc vu que nous étions capable de mettre en place des projets pédagogique et capable de nous former pour aider les élèves.

Cependant, nous avons vu notre besoin d'amélioration sur deux axes :

- **1er axe : Construire la qualité de la relation**

Nous avons mis en place une charte de confiance. Elle a été présentée aux familles et signée au moment des inscriptions 2024/2025. Ce procédé n'est pas magique et doit se travailler au quotidien. Notamment on note que cette relation a lieu dans les deux sens enseignants/parents.

- **2ème axe : Envisager tout acte comme éducatif**

Nous sommes revenu sur la question des sanctions. Nous avons vu que pour être pertinente, une sanction doit être réfléchie collectivement, avec les enfants. Nous avons mis en place des séquences pédagogiques sur ce qu'on a le droit ou non dans la classe, c'est l'Enseignement Moral et Civique (EMC) :

→ Chez les TPS/PS/MS/GS : Affichage des 10 règles d'or qu'on réexplique quotidiennement.

1. *Faire attention aux copains. Prendre soin des autres.*
2. *Bien écouter la maîtresse, les autres adultes et aussi mes camarades (copains et copines).*
3. *Prendre soin des jouets de l'école.*
4. *Réfléchir avant d'agir.*
5. *Suivre les conseils de la maîtresse.*
6. *Lever le doigt quand on veut parler.*
7. *Jeter les déchets à la poubelle*
8. *Ranger son matériel*
9. *S'appliquer, prendre soin de son travail.*
10. *Être calme, poli et honnête (dire la vérité).*

→ Chez les GS/CP/CE1 : Cf annexe 1.

→ Chez les CE2/CM1/CM2 : Nous avons parlé des règles de vie en société en partant de la phrase de réflexion : « La liberté des uns s'arrête là où commence celles des autres ». En partant de ce cadre là, il y a eu l'animation de débats. Cf annexe 2

Je veux revenir sur les craintes des familles sur les comportements des enfants. Dès qu'on me signale quelque chose, les familles concernées sont informées sans attendre. Les mesures nécessaires sont appliquées et se déroulent selon un cadre établi. Tout d'abord, je prévient le diocèse et l'inspection académique, puis, s'il me faut faire un signalement, je prévient la CRIP (Cellule départementale de recueil de traitement et d'évaluation ou cellule départementale de recueil des informations préoccupantes). En fonction de la réponse de la CRIP, je fais un signalement et si les faits sont graves, la gendarmerie est prévenue.

Je veux revenir aussi sur les actions mises en place dès l'an dernier notamment par rapport aux passages aux toilettes. Pour rappel, l'événement de l'an dernier entre CM2 avait eu lieu dans les toilettes. Nous avons mis en place un système d'épingles que les enfants vont récupérer avant leur passage aux toilettes ce qui permet à tout moment de savoir qui s'y rend et de limiter l'usage à 3 élèves en même temps. Les enfants respectent bien ce système.

Pour la classe des maternelle, les filles et garçons sont séparés, un adulte est avec eux en permanence. S'ils s'y rendent pendant une activité, ils s'y rendent un par un, idem dans la classe de Laurence. Chez Sandra, ils sont plus grands, ils attendent la récréation sauf envie pressante.

Je souhaite mettre l'accent sur ce que les bénévoles et l'OGEC on fait lors des matinées bricolage. Il y a eu notamment réaménagement des toilettes et marquage de zones rouges au sol pour pouvoir surveiller les enfants au mieux et qu'ils n'aient pas accès aux zones difficiles à surveiller.

Nous avons eu aussi la mise en place de séances pédagogiques, une gendarme de la Maison de la Protection des familles est intervenue dans la classe de CE2-CM pour animer « le permis internet » qui sera renouvelé tous les 2 ans. Elle est revenue sur les notions de permis/danger internet et sur le harcèlement. La PMI est venue plusieurs fois notamment lors de la réunion de rentrée. Il y a actuellement une sensibilisation à l'éducation civile et morale dans toutes les classes.

Je tiens à expliquer que suite au signalement reçu juste avant les vacances de décembre, pour rappel, un enfant est accusé d'avoir mis la main dans la culotte de 2 petites filles, j'ai eu les parents au téléphone dès que possible et je les ai rencontrés lors d'un rendez-vous après les vacances. J'ai retiré de la classe des poupées sexuées et avec des trous pour voir si ça ne favorisait pas ce vocabulaire et ces comportements.

Depuis l'an dernier, nous avons mis en place un protocole pour lutter contre le harcèlement selon la méthode de la préoccupation partagée (cf règlement intérieur + annexe 3). Nous sommes heureuses de voir que nous avons pas eu besoin de le mettre en place cette année. Pour information, nous nous posons la question de harcèlement dès qu'on voit un enfant isolé, qu'il semble triste et que ça dure, ou qu'on est alertées par quelqu'un par ailleurs. L'an dernier, il a été mis en place plusieurs fois. Cette année, les enfants réussissent à communiquer entre eux et à résoudre les conflits. Nous n'avons que des événements isolés.

**** Méthode de la préoccupation partagée :** Elle consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse. **

A l'école lors d'un conflit, nous faisons d'abord un rappel à la loi sous forme d'un message clair formulé par l'enfant. En fonction de son âge, on l'aide à le formuler et à le prononcer.

Exemple : Quand tu m'as bousculé, ça m'a fait mal, je me suis senti triste, je voudrais que tu arrêtes de me pousser. Tu as compris ? L'autre enfant doit répondre par oui ou non. Puis il doit reformuler ce qu'il a compris.

Cette méthode fonctionne très bien, ils régulent mieux leur colère et leurs conflits. De plus, ça aide l'enfant « victime » à trouver les mots. Ça les aide à régler leurs conflits en autonomie.

Le règlement intérieur a été modifié cette année, si l'acte est répété, il y a une mise à l'écart du groupe. Cette mise à l'écart est verbalisée ainsi : « tu mets en danger les autres, tu n'as plus le droit d'être dans le groupe », l'enfant perd son droit à faire partie du groupe.

Nous avons été amenés à faire des fiches réflexives qui parlent des émotions. L'intérêt est d'être en responsabilité de ce qu'on a fait.

Les sanctions peuvent se manifester sous forme de travaux d'intérêt général dont on informe les parents grâce au cahier de liaison. On rencontre les familles dès qu'on en éprouve le besoin et on peut se réunir en cas de faits graves ou répétés avec l'équipe éducative. Une exclusion des temps périscolaires peut se faire et est l'objet d'une réflexion en équipe. Il y a aussi possibilité d'adapter le temps scolaire comme par une exclusion temporaire de la classe. Les exclusions définitives ne sont pas possibles au sein des écoles, ce sera noté dans le règlement intérieur l'an prochain.

Dans les activités mises en place prochainement, vous trouverez un mot dans le carnet de liaison indiquant que la Maison de protection des familles viendra animer un jeu **pour les GS/CP/CE1 le mardi 11 février à 14 h sur le thème de : « Mon corps, mon château fort ».**

Temps de questions / réponses

- L'incident a t'il été vu à l'école ou raconté par les enfants ?

Il a été raconté par les enfants. Nous avons vite pris en compte ce qui se passait puis les actions à envisager.

- Est-ce que cela a eu lieu pendant un temps scolaire ou à la récréation ?

C'est assez flou...

- Est-ce que l'enfant responsable a été sanctionné ?

Oui, tout de suite.

- Et ça a été un épisode en une fois ou plusieurs ?

Flou là encore, les enfants ne disent pas la même chose aux adultes, lorsqu'elles se sont confiées à moi, elles m'ont répondu une fois en jouant sur la cour, ils ont encore du mal à se repérer dans le temps et l'espace donc il leur est difficile d'exprimer le moment exact des faits.

Les enfants sont en plein développement de la découverte du corps et du corps des autres, notre rôle est de leur expliquer ce qu'on peut faire ou non. Pour certain, ça prend plus de temps que pour d'autres. On note leur évolution. On note le travail avec les familles, quand on est parent, il n'est pas simple d'accepter que notre enfant est difficile, que son comportement n'est pas adapté.

Il est important d'accompagner les enfants et donc aussi les familles pour reconnaître et accepter les choses, attendre qu'un diagnostic soit posé si besoin est, ce sont des démarches qui prennent du temps, qui se font progressivement.

Notre rôle en tant qu'école est d'accueillir chacun dans ses différences, notamment en tant qu'école catholique. Je comprend que cela soit inquiétant pour les familles, de voir son enfant confronté à cette violence et à certains comportements, mais dans toutes les écoles et tous les milieux, les enfants risquent d'être confrontés à tout ça et il est de notre devoir de les accompagner tous.

Laurence : En maternelle, il y a un gros apprentissage de la vie en société et on voit que ça se tasse progressivement avec le temps. En maternelle, le Moi est très important, on ne se rend pas compte de l'autre.

Charline : Ils sont dans l'instant, ils n'ont pas les mots donc ils réagissent par les gestes (mordre, taper, crier). On les reprend, tout comme vous les reprenez sûrement quand ils ont les mêmes comportements à la maison. On réexplique encore et encore les règles.

Laurence : L'éducation n'est que répétition.

Charline : En tant que parents nous ne sommes pas non plus égaux, on a pas tous les mêmes qualités et défauts. Et on fait en fonction du tempérament de notre enfant. L'école c'est le lieu social où on se confronte à la diversité, au conflit. Parfois à l'école, des enfants sont très posés et explosent à la maison et parfois c'est l'inverse.

Laurence : On apprend à vivre en société et on se prépare aussi à la vie d'adulte qui sera difficile parfois aussi.

- Dans les familles qui ont peur, qu'est ce qui est mis en place pour rassurer ?

Charline : Nous les invitons à prendre rendez-vous pour échanger avec les maîtresses. Cette réunion est aussi faite pour ça. La décision de cette réunion est arrivée suite à notre interrogation commune avec l'OGEC, l'APEL et les enseignantes de savoir comment apaiser tout ça.

- Comment a-t-on expliqué aux autres ces départs ?

Charline : Nous avons dit que ça a été la décision de ces enfants suite à des mauvais comportements de certains élèves. J'ai beaucoup parlé avec les petits garçons qui ont eu ces actes notamment l'un, en plus des sanctions qu'il a reçu. Nous avons pris la décision de la solution d'exclusion/inclusion : il a été accepté au sein de l'école mais pas au sein de sa classe habituelle.

- Il n'y a donc plus de poupons ?

Charline : Il n'y a plus de poupons avec des trous mais il y a encore des poupons normaux. C'est avec ces situations qu'on est amené à réfléchir au matériel de la classe. A 4/5 ans, il n'ont pas le regard de sexualité qu'on a en tant qu'adulte. Ils n'identifient pas ce comportement comme étant sexuel.

Laurence : Dans les années 80/90, des outils ont été utilisés pour favoriser plus de liberté au niveau de la connaissance du corps, il faut faire attention à cet aspect moral actuel. La parole s'est libérée pour des personnes sur les crimes sexuelles, ce qui est très bien, et on a actuellement le contre coup, il y a cette angoisse des parents vis à vis de la vision actuelle de la société. Cette violence qu'on voit dans la société, on la transpose dans la scolarité. On a peur en tant que parents, on a peur de passer à côté de quelque chose et on va avoir tendance à réagir vite et fort. Il n'y a pas de jugement là dedans mais tout ça amène une réflexion, et cette réunion est un temps de réflexion sur le rôle de parents, le rôle de l'école, la préparation de nos enfants etc.

Charline : On donne aux enfants la capacité à se défendre, à dire tout de suite quand quelque chose leur arrive.

Laurence : Il faut réussir à dire ce qu'on a sur le cœur, tranquillement, avec les bons mots, ce que déjà en tant qu'adulte est difficile sans avoir peur des répercussions. Et il faut accepter les émotions l'un de l'autre.

- Pour les maternelles, le message clair vous arrivez à le faire aussi ?

Oui, parfois on les aide un peu en soufflant la phrase. Mais très vite, même certains en PS ou TPS arrivent à formuler seul leur message. Ça apaise les conflits.

Certains ont besoin de 5 ou 6 messages clairs entrecoupés de conflits mais ils arrivent à résolution. Sans cette méthode, il y aurait eu un conflit physique.

Sur le fait d'avoir du mal à parler aux enseignantes, je pense que c'est important de venir nous voir, prendre rendez-vous, on est très disponibles, le plus possible, pour vous accueillir pour échanger par rapport à vos enfants.

Maintenant je souhaite mettre en place un **café des familles sur un temps de 45 min/1H** pour échanger sur des questionnements, parler de l'école, échanger sur ce que les enfants vous ont transmis. Ces cafés auraient lieu sur les jours de décharge de direction, **1 fois par mois, de 8h50 à 9h50 à partir du mois de mars**. J'ai envie de partager ce moment avec vous pour améliorer le climat scolaire de l'école. Je voulais savoir si certaines familles s'en saisiraient. J'ai à cœur de construire avec vous un environnement scolaire serein et bienveillant !

En tant que parents on ne sait pas ce qui passent derrière les murs de l'école, on peut fantasmer et angoisser des choses, **si vraiment il y a ce besoin de venir observer la classe sur une matinée ou une journée, vous pouvez tout à fait formuler cette demande. Vous êtes les bienvenus.**

- Quand vous parlez de travaux d'intérêt général, ça désigne quoi ?

Charline : Si un enfant jette de la nourriture à la cantine par exemple, il peut avoir comme tâche d'aider les chargés de cantine pendant 1 semaine, en plus des responsable de cantine qui changent toutes les semaines. Ranger les chaises pour les petits, ramasser des choses, ranger et trier des objets.

Laurence : Si un enfant casse, remboursement à la charge des familles. C'est le début de la formation d'un citoyen.

- Les inquiétudes des parents actuellement c'est à cause des parents qui parlent autour. On ne sait pas s'ils viennent vous voir ou non, s'ils parlent juste entre eux mais en tout cas ça amplifie la polémique, ça inquiète tout le monde.

Charline : Cette réunion c'est aussi pour rappeler que la charte de communication c'est dans les deux sens. Pour rappeler que les parents sont les bienvenus pour communiquer sur les problèmes et qu'il ne faut pas laisser passer du temps avant de réagir sinon on se retrouve désarçonnés d'apprendre après coup, des jours, semaines ou mois après.

Laurence : Générer des peurs n'est pas constructif.

- Si les réunions, les gens ne viennent pas ou qu'ils ne disent rien, qu'ils ne fassent que les choses par derrière, c'est malsain.

Charline : Je n'arrivais pas à savoir à quel moment ces derniers actes ont pu arriver, vis à vis de ce qu'on a mis en place après l'an dernier, je me suis dit que la seule fois que j'avais dû reprendre les enfants sur du vocabulaire et des actes, c'était avec le jeu sur les poupons où je les ai notamment entendu dire : « doigt dans le cul » « doigt dans la chatte/la minette ».

C'est pour ça que j'ai fait le lien entre ces actes et les poupons, d'où la suppression des poupons pour éviter les jeux qui débordent.

Laurence : Il n'y a plein de choses qu'on n'entendait pas il y a quelques années. Même pour les doigts, le « majeur » est remplacé par le « doigt d'honneur ». Et ça, ça ne vient pas de l'école mais de la maison. On est obligé de prendre des précautions pour anticiper ces changements de réaction/liens des enfants. Et même si en tant que parents on ne peut pas les protéger de tout, on peut les prévenir que même s'ils ont entendu ça quelque part, ça ne doit pas être répété.

Charline : On revient aussi sur la problématique des écrans qui est commune. On en parle de plus en plus, la vigilance augmente mais la sollicitation est permanente.

Laurence : On a accès à tout avec les smartphones.

Charline : Ils peuvent être malin et même parfois débloquer des choses dont on ne sait pas se servir nous même. S'ils veulent faire une bêtise ils trouveront une solution.

Un parent : Et pourtant les classes sont petites ...

Charline : On a une chance folle, je sais bien, d'avoir des effectifs réduits.

- La récréation, c'est tout le monde ensemble ?

Charline : Oui, il y a 15 min de battement où chaque groupe est seul.

Laurence : On voit de plus en plus les enfants qui se mélangent tous et qui organisent des parties de loupes des GS ou CM2. On a quand même, malgré les mauvais comportements, des enfants qui sont bien à l'école. Une ambiance sereine.

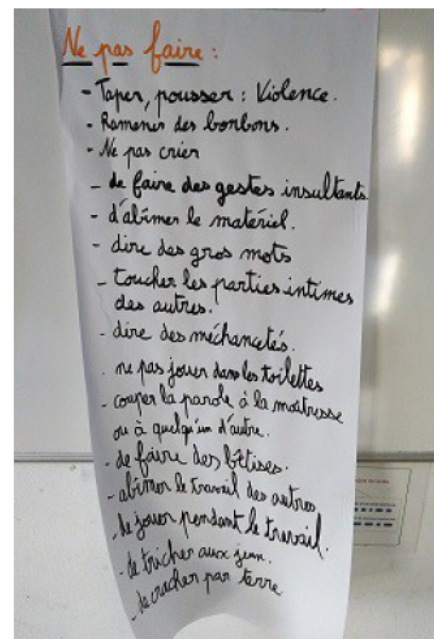
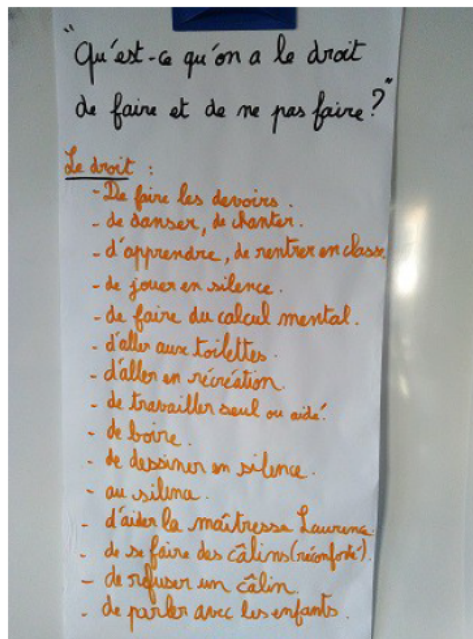
Charline : Enchanter l'école pour être heureux, je pense qu'on répond à notre projet pédagogique.

Sandra : On voit que les enfants dans la cour sont heureux, nous mêmes passons de très bons moments avec nos élèves.

Fin de la réunion, remerciement des présents.

Annexe 1 :

Voici le travail des élèves de GS-CP-CE1 :



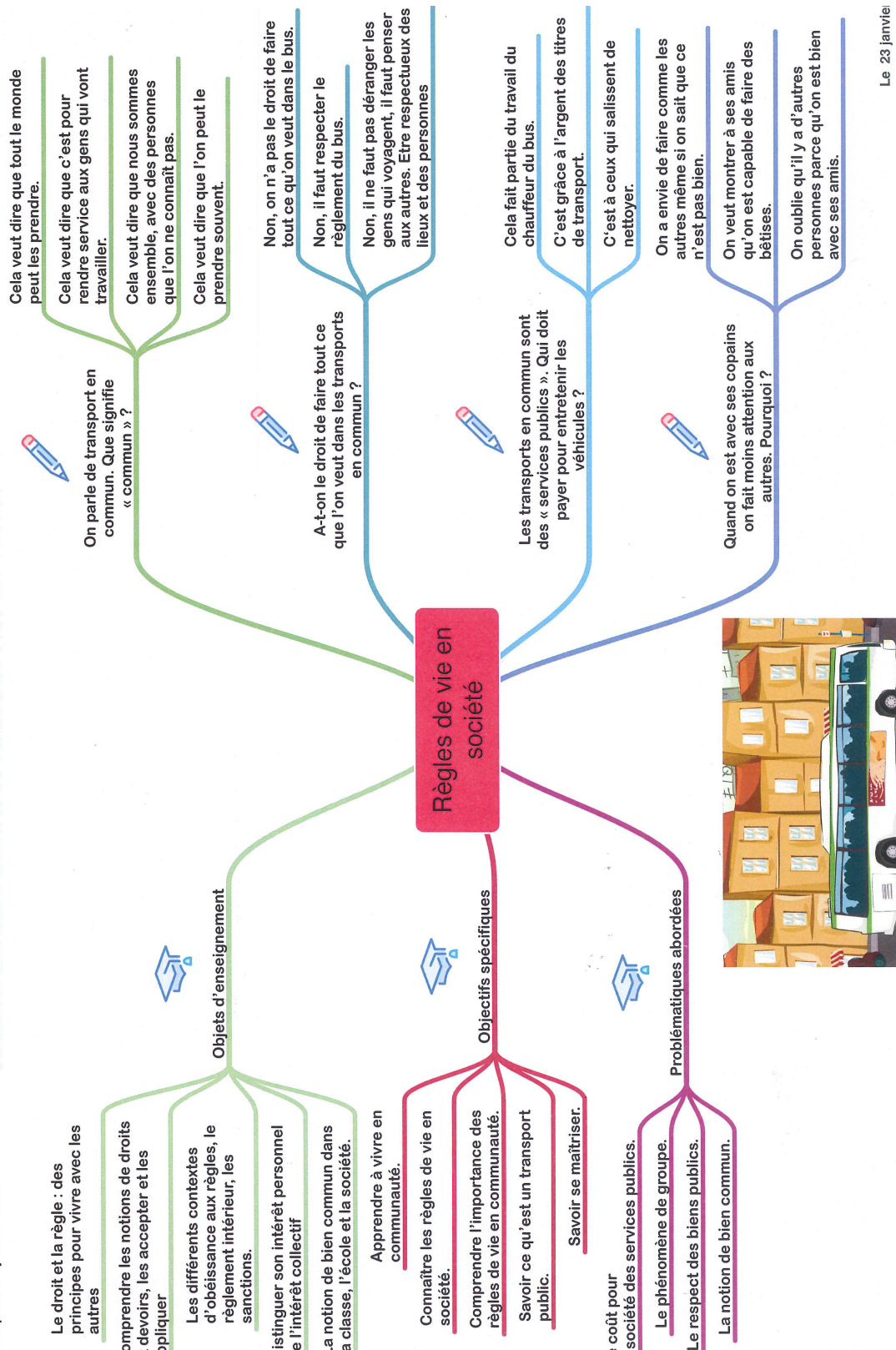
La classe de CE2/CM quant à elle, a travaillé avec l'enseignant spécialisé autour de la discrimination, du respect des autres, du respect de soi, du respect des règles. Ce fût l'occasion de discuter de situations vécues par les enfants à l'extérieur et au sein de l'école (Annexe 6).

Ils ont également travaillé des notions d'EMC à travers des activités sportives, comme par exemple, la course longue. Les CE2-CM ont véhiculé cet engagement à toute l'école qui s'est donc mise en projet solidaire au profit du Téléthon à travers « une course du muscle ».

La réalisation de projets collectifs en EPS engage d'autant plus les élèves dans les apprentissages dès qu'ils partagent une orientation commune. Ils développent des sentiments de responsabilité et de solidarité les uns envers les autres. Les situations d'interactions sportives sont régies par un système de règles explicites dont le respect est assuré par un arbitre. Cette explicitation des règles et le fait de devoir les faire appliquer sensibilisent les élèves à l'importance des règles pour le bon déroulement du jeu (et des interactions humaines) et facilitent leur acceptation et appropriation. Nous avons vécu une matinée course intense où les élèves ont pu se surpasser, s'engager et découvrir les plaisirs de réussir pour les autres et pour eux.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des « autres » ? »

: séquence « j'ai le droit... »

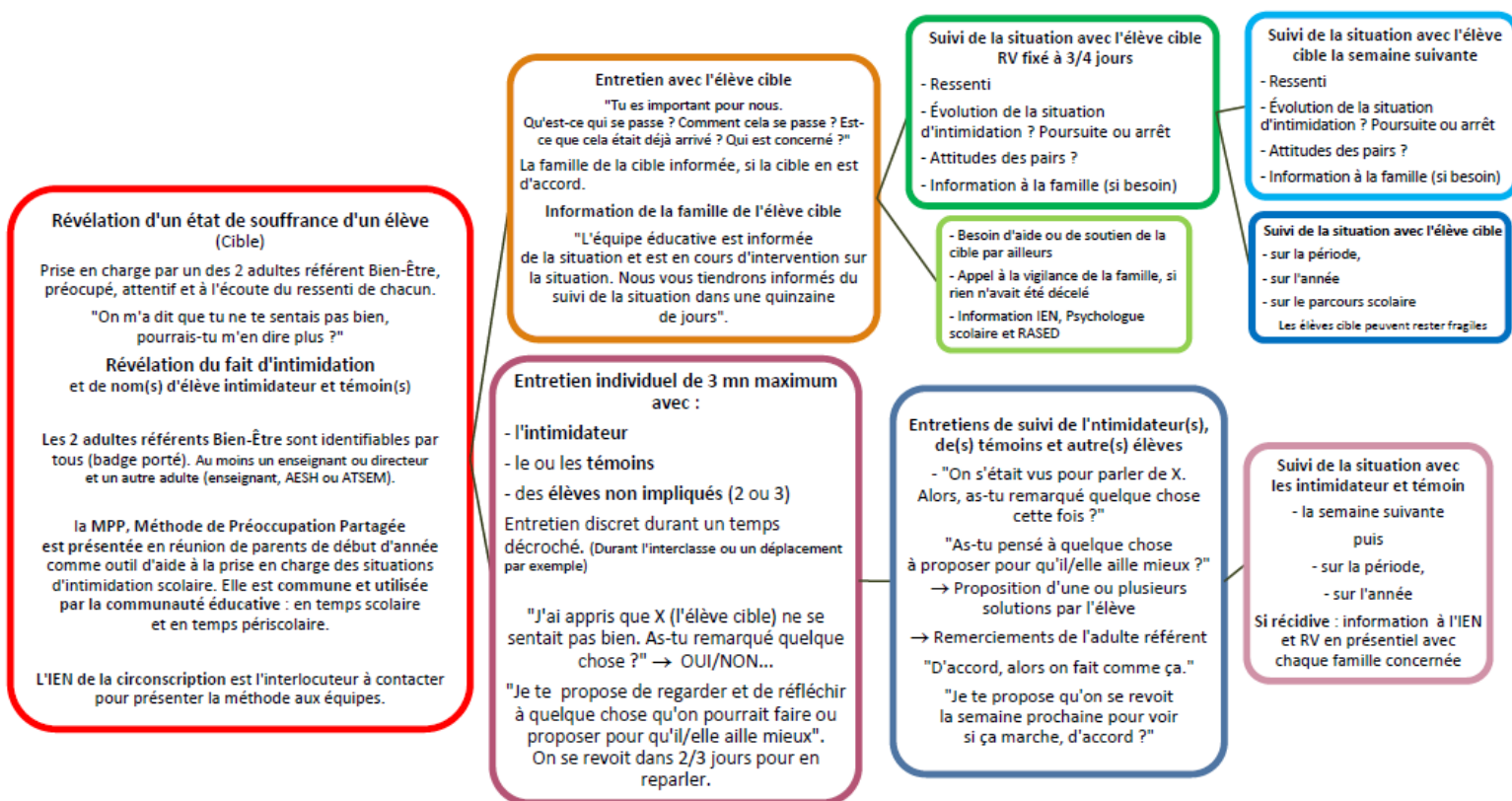


Le 23 janvier

MPP - Méthode de préoccupation partagée – Prise en charge d'une souffrance scolaire

Traitement de la situation sur 15 jours

Ni « enquête », ni sanction durant ce temps.



À partir de l'ouvrage Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible – La méthode de la préoccupation partagée – J-P. BELLON, B. GARDETTE, M. QUARTIER – ESF Sciences Humaines
Geneviève LAFAY CPC EPS – IEN de Saint Pierre de Chandieu 2022